

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI<sup>e</sup> siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) annonce la teneur des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mar

# Revue de presse du mardi 7 avril 2026

ROMAIN SCHREVENIS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie sérénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.L.

Qua prés chai nées: gou pas prov pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# Le chômeur de longue durée présente “un risque d'embauche”

## RÉFORME DU CHÔMAGE

Selon une étude menée par Group S, près d'un employeur sur deux exprime des réserves face à ces profils.

**P**près d'un employeur sur deux se dit réticent à recruter des chômeurs de longue durée. C'est le constat central d'une étude menée par Group S, qui met en évidence des freins persistants à l'embauche de ces profils.

Selon l'enquête, la durée du chômage reste un critère déterminant dans la décision de recrutement. “La longue période de chômage joue contre eux. Il ne sera pas facile pour les demandeurs d'emploi de postuler”, lit-on.

**“La volonté est bien là, mais il manque des repères.”**

“Huit employeurs sur 10 partagent l'opinion selon laquelle une période de chômage de longue durée constitue un risque à l'embauche. 41% déclarent même ne pas vouloir investir dans la

formation des nouveaux candidats. La mesure du gouvernement augmente certes le nombre de candidats sur le marché du travail, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils se-

ront engagés facilement”, résume Virginie Vellemans, Chief Communication & Office Management Group S.

### Des risques d'effets pervers

Ces constats interviennent dans un contexte de réforme du chômage visant à accélérer le retour à l'emploi. Mais les résultats

suggèrent ici que les obstacles ne sont pas uniquement du côté des demandeurs d'emploi.

En effet, même avec des politiques d'activation renforcées, “les réticences des employeurs restent un frein majeur à l'embauche”. “Quant à savoir si les cadres s'attendent à un plus grand nombre de candidats pour leurs postes vacants en rai-

son de la nouvelle mesure, les avis sont partagés. 35% déclarent ne pas s'y attendre, tandis que 37% sont convaincus qu'ils recevront plus de candidats. 11% déclarent ne pas savoir et les 17% restants n'ont pas de poste vacant pour le moment”, apprend-on encore.

Il est intéressant de noter que la grande majorité (85%) des employeurs pensent que les chômeurs de longue durée ont besoin d'un accompagnement supplémentaire pour se réinsérer durablement sur le marché du travail.

“Il semble donc qu'il y ait une différence entre ce que le gouvernement veut réaliser avec cette mesure – faire en sorte que plus de gens travaillent – et la réalité du côté des employeurs. La volonté est bien là, mais il manque des repères. Comment accompagner les demandeurs d'emploi? Avec quelles subventions? Ce sont des questions auxquelles les employeurs n'ont pas toujours de réponse”, conclut Virginie Vellemans, Chief Communication & Office Management Group S.



■ 85% des employeurs pensent que les chômeurs de longue durée ont besoin d'un accompagnement supplémentaire. © SHUTTERSTOCK/ANDREY POPOV

# Le cadastre de certains commerces pourrait baisser

MONS

Les montants imposés aujourd'hui ont été fixés en... 1975. Depuis, la situation commerciale des axes ciblés a bien changé.

**L**a Ville de Mons pourrait-elle, à l'image de Charleroi, revoir à la baisse certains revenus cadastraux commerciaux pour soutenir l'activité en centre-ville ? La question a en tout cas été posée par le conseiller Jonathan Darville (LB), soucieux d'examiner de nouveaux leviers pour renforcer l'attractivité commerciale du cœur de ville. Une piste jugée pertinente par le bourgmestre Nicolas Martin (LB), qui a confirmé que la réflexion était bien engagée.

Pour le maire montois, la démarche menée à Charleroi s'explique notamment par l'ancienneté des bases cadastrales, qui ne correspondent plus toujours à la réalité actuelle. *"Le revenu cadastral a été fixé en 1975, à une tout autre époque. Si certains quartiers ont pu évoluer et devenir prospères, d'autres ont connu une évolution inverse"*, souligne-t-il.

À Mons, plusieurs axes sont directement concernés par cette problématique. Le bourgmestre cite notamment certains axes commerciaux du centre de Jemappes, mais aussi celui reliant la place Léopold au piétonnier montois. *"Les montants sont interpellants. Certains commerçants ayant des unités de 50 à 100 m<sup>2</sup> paient des précomptes immobiliers qui vont jusqu'à 5000, 6000 ou 7000 euros. C'est colossal et injuste par rapport à ce qui est payé dans des quartiers qui sont parfois aujourd'hui plus prospères sur le plan commercial."*

Face à ce constat, une démarche globale pourrait être engagée auprès des autorités fédérales, compétentes en matière de reve-

nus cadastraux. *"La faculté est laissée à tout contribuable de pouvoir faire cette demande. Ce n'est pas un privilège : chacun peut le faire, pour autant qu'il fasse valoir des arguments largement étayés et entendables par l'administration fiscale"*, précise Nicolas Martin.

Dans cette optique, la Ville dispose déjà de bases solides pour appuyer une éventuelle demande. *"Nous avons la chance d'avoir travaillé à la fois sur les plans socio-économiques et sociologiques, avec une analyse chiffrée des deux quartiers. C'est un préalable indispensable pour pouvoir déposer un dossier complet auprès de l'administration fédérale. Nous disposons d'un cadastre chiffré dans les deux cas, ce qui nous permettra d'accélérer les choses."*

Si cette première voie ne devait pas aboutir, une autre possibilité existe, même si elle n'est pas privilégiée à ce stade. *"Une autre option, adoptée par le parlement wallon fin d'année dernière dans le cadre du décret-programme, pourrait nous permettre d'avoir des additionnels différenciés par quartier. C'est un engrenage dans lequel on ne souhaite pas mettre le doigt, mais si c'est vraiment la seule solution pour le collègue, nous ne l'excluons pas"*, ajoute encore le bourgmestre.

Pour l'heure, la Ville privilégie donc une approche globale ciblant en priorité les quartiers concernés. *"Compte tenu des montants qui sont totalement démesurés par rapport à la réalité économique, cela nous semble fondé. C'est en ce sens que l'on va avancer"*, conclut Nicolas Martin.

Emeline Berlier

# Les citoyens interrogés pour la reconversion du site Catala

**BRAINE**

Questionnaire en ligne, panel citoyen, atelier...  
Les citoyens sont appelés à participer à la réflexion.



Vue aérienne du site de l'ancienne papeterie Catala, qui deviendra une cité administrative à Braine-le-Comte © SPAQUE

À Braine-le-Comte, le vaste chantier de reconversion du site Catala franchit une nouvelle étape. Après des années d'attente et les premières études préparatoires, la Ville invite désormais ses citoyens à prendre part à la réflexion. Objectif: imaginer ensemble le futur visage de cet ancien site industriel, appelé à devenir un nouveau cœur de vie en centre-ville.

Pour rappel, le site des anciennes papeteries, à l'abandon depuis plusieurs décennies, doit accueillir à terme une cité administrative regroupant les services communaux et le CPAS. Un projet ambitieux, encore conditionné par les opérations de dépollution menées par la Spaque. Mais en parallèle, la réflexion s'élargit déjà à l'aménagement des espaces publics qui entoureront ces futurs bâtiments.

Situé entre la rue des Dignes, la rue de la Bienfaisance et la rue du Moulin, le site s'étend sur plus de cinq hectares. Sa position stratégique, à proximité des grands axes, des transports en commun et du RAVeL, en fait un levier majeur pour redynamiser le centre-ville. Outre les bureaux administratifs, le projet prévoit aussi la création d'un parc urbain et d'un auditorium.

*"Le futur site constituera un*

*espace public important pour la Ville",* soulignent les autorités communales qui souhaitent intégrer au maximum les attentes des Brainois. Usages, équipements, place de la nature: tout est sur la table.

Concrètement, la participation citoyenne s'organise en plusieurs phases. Un questionnaire en ligne est d'ores et déjà accessible pour recueillir les premières impressions. Un panel d'une quarantaine d'habitants sera ensuite constitué. Au programme: une marche exploratoire sur le site le 18 avril, un atelier de co-construction le 30 mai, puis une soirée de restitution.

Les contributions viendront alimenter le travail du bureau d'architectes chargé du projet, aux côtés d'autres consultations déjà menées sur les espaces publics de la commune.

Si la première pierre de la future cité administrative n'est pas encore posée, la Ville entend visiblement ne pas perdre de temps. Et surtout, éviter de concevoir ce nouveau quartier sans ceux qui l'habiteront et le feront vivre au quotidien.

Rappelons d'ailleurs que dans le même esprit, il était prévu d'interroger le personnel communal pour concevoir la future cité administrative.

**Grégoire Laliou**



# PLUS D'UN EXCLU DU CHÔMAGE SUR DEUX SE RETROUVE AU CPAS À MORLANWELZ : LA COMMUNE TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

Le CPAS de Morlanwelz tire la sonnette d'alarme face à l'impact grandissant des exclusions du chômage. Derrière les chiffres, se profile une réalité sociale de plus en plus lourde à gérer. Mais aussi, un péril pour l'équilibre des finances communales alors que Morlanwelz est déjà sous tutelle du CRAC (Centre régional d'Aide aux Communes).

Lors du conseil communal qui s'est tenu lundi à Morlanwelz, le conseiller Salvatore Chiavetta (100 % Citoyen) a demandé un état des lieux du CPAS local confronté aux vagues successives d'exclusions du chômage. Dans son rapport, le président du CPAS Nebih Alev (PS) a pointé une situation plus alarmante que prévu et un impact sur les finances communales qui ne cesse de s'alourdir.

Ce n'est un secret pour personne : de par leur passé post-industriel, certaines communes hébergent une proportion plus importante de personnes fragilisées. C'est le cas de Morlanwelz qui, depuis janvier 2009, a mis sur

un pied un service de réinsertion qui veut répondre à cette situation en mettant en place des actions coordonnées.

L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux agents d'insertion, travaille à temps plein pour accompagner les bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) vers la réinsertion professionnelle.

« Concrètement, chaque personne élabore un projet de vie via un PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale) et est suivie par un agent d'insertion », précise le président. « Deux fois par semaine, le CPAS organise également un groupe de resocialisation et de préparation à l'emploi. »

En 2025, quelque 180 bénéficiaires ont été suivis individuellement et 61 d'entre eux ont été remis au travail.

« Pour l'instant, le CPAS compte encore 10 partenaires en attente de personnel dans les domaines de la vente, de la restauration, de la livraison, du nettoyage... Mais les profils adéquats sont difficiles à trouver et plusieurs freins persistent. Je citerai le manque de motivation, les pièges à l'emploi, les problèmes de santé, les addictions, les troubles de santé mentale, la difficulté de garde d'enfants... »

Le président cite aussi les partenariats que son CPAS tente

de multiplier : convention avec le Forem, ateliers à la Maison de l'Emploi, nouveau module intensif avec l'ASBL d'insertion SOVALUE, collaboration avec le réseau MOZAIQUE pour l'accompagnement psychologique. « D'autres projets sont en cours, notamment des modules pour les jeunes et un nouvel outil CPAS-Forem encore en phase d'ajustement ».

C'est à cette situation déjà très tendue que les deux premières vagues d'exclusions du chômage sont venues se greffer, sans parler de la 3<sup>e</sup> vague actuellement en cours.

## « C'EST PIRE QUE TOUTES NOS PRÉVISIONS »

Combien d'exclus du chômage vont-ils, au final, émarger au CPAS ? C'est la grande question à laquelle personne ne peut répondre avec précision pour le moment. « Nous avons basé nos prévisions sur 40 % de report vers le revenu d'intégration », explique Nebih Alev. « J'aurais préféré une projection de l'ordre de

« Le déficit pourrait dépasser 670.000 € en 2028 ! »

Nebih Alev  
PRÉSIDENT DU CPAS

50 %, sans doute plus réaliste, mais il fallait aussi donner un peu de mou au budget de la commune de Morlanwelz au risque d'être intenable. Hélas, la réalité s'avère beaucoup plus dramatique... »

Lors de la 1re vague de janvier, sur les 110 exclusions annoncées par l'ONEM, 67 personnes se sont présentées au CPAS de Morlanwelz, soit près de 65 % de report. « Parmi ces personnes, 56 ont obtenu le RIS complémentaire, mais 11 ont essuyé un refus. Soit un peu plus de 50 % de

**report réel, donc bien supérieur aux 40 % initialement prévus »**

Lors de la deuxième vague en mars, 108 exclusions sont cette fois annoncées sur lesquelles 74 personnes (68 %) se présentent au CPAS. À ce jour, parmi les 67 dossiers déjà traités on dénombre 54 RIS et 13 refus. Certains dossiers doivent encore être validés lors du prochain conseil social. « Là encore, on est déjà au-dessus de 50 % de report, au-dessus des prévisions. Tout cela, alors que la 3<sup>e</sup> vague est seulement en cours.

### **« Autre coût supplémentaire pour la commune : l'engagement de cinq équivalents temps plein pour gérer cette situation »**

Rappelons que pour l'année 2026, l'ONEM a annoncé 510 exclusions au total pour Morlanwelz. « En tablant du 40 %

de report, le budget 2026 prévoit 200 RIS de plus, sur base de 40 % de report. Mais la réalité est déjà plus lourde. Concrètement, depuis le début de l'année, ces RIS supplémentaires représentent déjà un coût pour la commune de plus de 350.000 € à financer sur fonds propres ! Et la situation pourrait empirer. Les aides fédérales étant dégressives. À politique inchangée nous, CPAS, estimons que le déficit pourrait dépasser 670.000 € dès 2028 ».

Une estimation que la majo-

rité PS juge prudente, si rien ne change c'est-à-dire, sans amélioration de l'accès à l'emploi ni réforme fédérale. »

### **« DOUBLE INJUSTICE »**

Autre coût supplémentaire pour la commune : **l'engagement de cinq équivalents temps plein** (deux assistants sociaux, deux agents d'insertion et un employé administratif) pour gérer cette situation. Ce qui représente une facture salée pour la commune. « Nous avons anticipé en inscrivant déjà cette dépense au budget précédent et en échelonnant les engagements dans le temps, en fonction de l'augmentation de la masse de travail. Ces engagements sont effectués sous contrat à durée déterminée, pour coller le plus possible aux besoins en temps réel ».

En conclusion, le président du CPAS de Morlanwelz déplore « l'iniquité d'un gouvernement fédéral qui prévoit de subventionner les communes au prorata des réinsertions effectuées. Or, plusieurs entités de la région du Centre concentrent une proportion plus importante de personnes qui ne pourront jamais retrouver un travail. Par ailleurs, pour équilibrer nos finances, nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter les taxes payées par la collectivité. C'est donc une double injustice ». ■

# Jusqu'à 180.000 € d'aide/an pour relancer le centre-ville de Binche

Confrontés à la concurrence des grandes enseignes, les centres-villes souffrent. Le constat est général et Binche n'y échappe pas. En se dotant d'une nouvelle Agence de Développement, la ville espère redynamiser son centre névralgique. Agréée pour 6 ans, cette nouvelle structure pourra mobiliser jusqu'à 100.000 € d'aide régionale par an, voire 180.000 € avec les dispositifs complémentaires. Mais il faudra rendre des comptes...

**MARTINE PAUWELS**

C'est une nouvelle étape stratégique pour Binche. Dans la foulée du décret adopté le 15 juin 2023 par le Parlement de Wallonie sur les Agences de Développement Centre-Ville (ADCV), la Ville s'est positionnée dès 2024 afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif conçu pour les « petites villes » à partir de 30.000 habitants.

## L'AGENCE DEVRA RENDRE DES COMPTES

Le 15 décembre 2025, l'ASBL Agence de Développement de Binche Centre-Ville a officiellement décroché son agrément pour 6 ans, de 2026 à 2031. Objectif : transformer et dynamiser le centre urbain. Cette structure veut soutenir le commerce local, coordonner animations et événements et booster les projets qui font vivre le centre-ville. Une approche plurielle sera nécessaire pour obtenir des résultats. Elle travaillera main dans la main avec la Ville, les commerçants et les habitants pour des actions concrètes et efficaces.

En coulisses, tout se met en place : un organe d'administration de 10 membres (5 publics, 5 privés) a été mis sur pied et a lancé le recrutement d'un directeur. À terme, deux postes sont prévus pour faire tourner la machine.

Pour être au plus près du terrain, l'agence s'installera dans les anciens locaux du « Fu-

seau », Grand-Place 25/1 à Binche. Une occupation gratuite est prévue pour 6 ans (2026-2031), avec prise en charge des frais par l'ASBL et possibilité de prolongation tacite en cas de renouvellement de l'agrément.

Binche entre de ce fait dans un cercle encore restreint : seules cinq villes du Hainaut (Mouscron, Tournai, Mons, Charleroi, Châtelet) bénéficiaient déjà de ce dispositif bien particulier. Elle devient donc la 6<sup>e</sup>.

Classée parmi les petites villes, Binche peut toucher jusqu'à 100.000 € par an pour faire tourner l'agence et financer les actions en centre-ville. Et sans points APE, un subside complémentaire de 80.000 € par an est prévu pour couvrir les frais de personnel.

Mais pour débloquer l'entière-té de ce financement, une règle s'impose : un cofinancement local de 30 %, dont au moins 20 % à charge de la Ville (minimum 20.000 €, avec 28.700 € déjà prévus au budget 2026) et au moins 10 % venant du privé (cotisations, dons, recettes d'activités...).

Enfin, l'agence devra rendre des comptes : un rapport d'activités annuel sera transmis à la commission d'agrément pour évaluer les résultats par rapport aux objectifs fixés.

## LE RAYON D'ACTION DE L'ADCV

Concrètement, le périmètre d'action de l'ADCV reprend les 5 axes commerciaux principaux (avenue Wanderpepen/Récollets, Route de Mons, avenue Charles Deliège, rue Notre-Dame, Grand-Place, rues de la Gaieté, Robiano, Buisseret), mais aussi les quartiers de la Gare, Saint-Jacques, du Pont Martine, de la Montagne. Un périmètre calqué sur celui de la rénovation urbaine. Le lieu d'implantation de l'agence est confirmé : il s'agit des locaux du Fuseau, appartenant à la Ville et qui abritaient auparavant le Centre de la Dentelle, lequel a déménagé dans un tout nouveau bâtiment situé à côté du Musée du Masque (MUMASK).

# Le festival « Kiosque en Fête » devient payant

Face à la hausse des coûts et à l'incertitude des subsides régionaux, le festival d'Écaussinnes Kiosque en Fête n'a pas d'autre choix que de s'adapter et de faire payer l'entrée, même si elle sera « dérisoire ». Un changement nécessaire pour assurer sa survie, nous explique l'organisateur David Cotteels.

LORE THOUVENIN

**K**iosque en Fête anime la Grand-Place d'Écaussinnes un w-e par an depuis 2021. Un pari un peu fou lancé par quelques riverains pour booster le village, accueilli par 300 premiers festivaliers. Au fil du temps, l'événement s'est développé, mais sans jamais faire payer le ticket d'entrée.

« L'an passé, nous avons eu à peu près 3000 personnes en deux jours, » commente David Cotteels, organisateur. « Les Poulycroc ont apporté un beau public le samedi. De façon générale, nous sélectionnons des artistes de qualité et le public apprécie ». Cette année encore, l'affiche est top : le vendredi 3 juillet, Dresscode, Mezzo Pazzo, Skarbone 14 et

Cut Cappers monteront sur scène. Le samedi 4 juillet, le public retrouvera Melfiano, Basement Low End, Day Off Pilots et Suarez. Sans oublier un des gagnants du Tremplin, destiné à aider les jeunes musiciens à se lancer : un des lauréats ouvrira le festival dimanche, l'autre bénéficiera d'un enregistrement studio.

## PLUS DE DÉPENSES

Malheureusement, si les organisateurs espéraient pouvoir continuer de proposer cet événement gratuitement, il faut se rendre à l'évidence : pour s'assurer de la tenue du festival, le soutien du public est indispensable. « Il y a de plus en plus de règles et de restrictions au niveau de la sécurité, notamment. Les coûts du milieu brassicole ont aussi augmenté.



Les organisateurs ne volent pas d'autre solution. © Kiosque en Fête

Si on ne compte que sur la vente des boissons, c'est compliqué. » Surtout, « notre festival prend de l'ampleur, et pour garder cette évolution chaque année, nous proposons des artistes de plus en plus connus, donc de plus en plus coûteux. Skarbone 14 voulait absolument revenir pour ses 25 ans parce que les membres avaient adoré l'accueil. En plus, ils viennent en

binôme avec le groupe d'après, Cut Cappers, qu'ils appellent leurs cousins anglais. Pour nous soutenir, ils ont rabaisé un peu leur prix ». En parallèle, les aides diminuent : les sponsors donnent un peu moins que les autres années, crise oblige ». Il tient cependant à préciser : « La commune nous soutient beaucoup, rien à dire de ce côté-là. Mais côté région, on ne sait

pas encore si on aura un subside. On prend donc les devants pour pouvoir garder le festival actif. D'autant plus qu'un autre festival, celui de la Ducasse des Marchous, doit faire une pause au moins cette année. On espère qu'il reviendra... Mais nous ne voulons pas en arriver là, nous en sommes seulement à notre 6<sup>e</sup> édition, nous avons réussi à avoir une belle évolution depuis le Covid et on veut que ça continue. » Le prix du billet ne fera pas mal au portefeuille des Écaussinnois : « Pour deux jours, on se situera en dessous des 10€ », assure David Cotteels. Une billetterie en ligne sera bientôt créée pour les préventes. ■

À noter : Infos pratiques sur la page Facebook « Kiosque en fête Festival ».

# « ON A FRÔLÉ UN STRÉPY 2 » : UN **CHAUFFARD** **IVRE** PROVOQUE UN ACCIDENT AU CARNAVAL

Dimanche, à l'aube, Manage s'apprêtait à vivre son carnaval lorsqu'une voiture a embouti plusieurs véhicules. « On a frôlé un Strépy 2 », s'inquiète une internaute. Le bourgmestre Bruno Pozzoni tempère mais ne minimise pas.

**LORE THOUVENIN**

**U**n impressionnant accident a eu lieu à Manage, chaussée de Nivelles, dimanche vers 3h30 du matin. Le bourgmestre, Bruno Pozzoni (PS), en explique les circonstances : « La personne sortait d'une discothèque et était largement sous l'influence de l'alcool. Elle avait plus d'1g dans le sang. » Le conducteur avait peut-être consommé d'autres substances, indique encore le bourgmestre. Des analyses ont en tout cas été faites en ce sens. « Il n'a pas pu éviter un îlot directionnel à la sortie de la discothèque. C'est le gros massif en béton avec des cannes de verrier qui repré-

sente l'entrée de Manage. De là il est allé percuter deux autres véhicules. Donc, outre le fait qu'il était fortement alcoolisé, il y avait le facteur vitesse puisque le massif en béton ne l'a pas arrêté. »

## « ÇA AURAIT PU ÊTRE BIEN PIÈRE »

Ce qui rend cet événement plus inquiétant, c'est qu'il a eu lieu lors du premier jour du carnaval de Manage. Et les gilles passent effectivement à cet endroit durant leur ramassage, « À quelques minutes près, ce gars faisait un Strépy 2 ! » déplore une internaute. Ceci en référence, évidemment, au 20 mars 2022, lorsque Paolo Falzone, au

volant de sa BMW, a foncé dans la foule présente pour le ramassage des Boute-en-Train à Strépy, causant la mort de sept personnes et des blessés par dizaines. Un événement qui a profondément marqué toute la région et ses nombreux carnivals.

Bruno Pozzoni nuance : « L'accident a eu lieu certainement une demi-heure voire une heure avant le ramassage. Je pense que dire qu'on a frôlé un second Strépy, c'est une exagération. Mais effectivement, vu l'état du conducteur, s'il avait eu à croiser une société ou un ramassage, le résultat n'aurait pas été positif. Avec l'alcool, la fatigue et voire plus, je pense que



**Le bourgmestre de Manage détaille l'accident.** © D.R./D.C.

s'il avait croisé n'importe quel piéton n'importe où, que ce soit carnaval ou pas carnaval, ça aurait pu être bien pire. » Précisons encore que cet accident a eu lieu en dehors du périmètre de sécurité installé par la commune

dans le cadre des festivités. « Nous demandons toujours aux sociétés d'avoir un véhicule suiveur lors du ramassage, pour faire tampon », précise encore Bruno Pozzoni. Heureusement, le reste des festivités du jour se sont déroulées dans la sérénité. ■

# LE RSC NAAST EST SACRÉ CHAMPION DE P2B !

Naast n'a pas livré son meilleur match de la saison, loin de là, mais il a récolté le point dont il avait besoin pour assurer son titre de champion.

## PÂTURAGES ..... 1 NAAST ..... 1

Les buts : 75e Debelic (0-1), 76e Lukamba (1-1).

Pâturages : Collette, D. Colquhoun, Citron (5e Ristuccia), Ndombasi, Nkaka, Guitoun (7e Palumba), El Haboussi, Lukamba, Gazz, L. Colquhoun (7e Ozer) Dauby.

Naast : Deccoman, Antinoro, Oukou, Alageyik, Charlier, Demol, Teugels, Goretz (7e Ripet), Hanse (84e Saint Ghislain), Debelic (82e Cordara), Vandewalle (83e Ngjamba).

Cartes jaunes : Ristuccia, Guitoun, Debelic.

Arbitre : M. Colignon.

## NICOLAS BACO

Le topo était simple en début de rencontre : en cas de victoire du Roelux, Naast n'avait besoin que d'un petit point pour valider son titre sur la pelouse de Pâturages. Comme souvent dans ce genre de contexte, l'enjeu

gars auraient beaucoup de difficultés pour déployer leur jeu. C'est typiquement ce qu'il s'est passé, avec la peur de mal faire et un peu de tension. Je pense que c'est le pire match depuis que j'entraîne, mais je pense que je peux bien oublier ces 45 premières minutes quand je vois la saison qu'ils ont faite », sourit Fabrice Loiseau, T1 de Naast.

## L'ESSENTIEL EST ACQUIS

En seconde mi-temps, les visiteurs ont montré un meilleur visage, mais ce n'était pas brillant pour autant. Debelic a profité d'une erreur de la défense adverse pour plonger dans le dos de la défense adverse et ouvrir le score pour Naast. « Tout le monde pensait que le plus dur était fait à partir de ce moment-là, mais Pâturages est revenu au score quelques minutes plus tard. Malgré cela, il n'y avait pas de pression dans le groupe, tout le monde savait que le Roelux était occupé de perdre le match de l'autre côté. Malgré cela, nous voulions jouer le



Les Naastols ont glané le point symbolique. © N.B.

coup jusqu'au bout pour accrocher la victoire. Finalement, ce n'est pas le cas, mais je m'en fiche un peu de la manière, Naast est champion et c'est le principal », assure Fabrice Loiseau.

## DE RETOUR EN P1

Qu'importe le résultat de son concurrent, Naast a assuré l'essentiel en obte-

nant le match nul sur la pelouse de Pâturages. Suite à cela, Fabrice Loiseau et les siens seront de retour dans l'élite provinciale dès la saison prochaine. « Notre travail est tout simplement récompensé, notre titre est mérité. Nous avons de l'avance, mais tout le groupe voulait finir le boulot dès ce dimanche.

Nous allons maintenant bien fêter cela avant de plonger dans la préparation de la saison prochaine en trouvant des joueurs qui viendront renforcer le groupe, qualitativement, mais aussi sur le plan humain », conclut celui qui sera toujours l'entraîneur de Naast pour cette aventure en P1. ■

Photos et vidéos  
du match du  
titre sur  
sudinfo.be  
(Centre, sport)



# Trivières l'emporte dans la douleur à Casteau

Trivières s'est emparé des trois points à Casteau (1-2) ce dimanche, non sans mal. Une victoire qui permet mathématiquement aux Triviérois de se maintenir en P2.

**CASTEAU** ..... 1  
**TRIVIÈRES** ..... 2

Les buts : 5e Tamoh (0-1), 28e Vinck (0-2), Ayivi 70e (1-2).

Casteau : Daniel, Stock (66e Desprez), Jaillot (72e Delini), Millo, Mukama, Debus, Ayivi, Ameryckor (69e Gorret), Delys, Blanchart, Hulin.

Trivières : Leloux, Hiroux (46e Laloux), Gava, Emel, Datsaev, Vinck, Bekmezzi, Yaman, Tamoh, Sergeant, Sommerreyns (46e Hardat).

Cartes jaunes : Mukama, Datsaev, Millo, Leloux, Blanchart.  
Arbitre : M. Azaoum.



Une rencontre très disputée. © C.F.

Ce dimanche après-midi a vu s'affronter Casteau face à Trivières en ce dimanche de Pâques. Les Triviérois se sont imposés sur le score de 1-2 dans un match qu'ils ont dans l'ensemble maîtrisé, malgré une farouche résistance des joueurs de Casteau. « On a fait une très bonne première période, en ayant le match bien en main. On a assez vite réussi à ouvrir le score et à doubler la mise. En deuxième mi-temps, on a mis du temps à se remettre dans le match. Le changement de côté a fait que nous avons le vent contre nous et ça a

profiter à Casteau, notamment sur leur but sur un très long coup franc. On s'est fait peur mais, le plus important ça reste les trois points », explique Murat Sahin, coach de Trivières.

Trois points qui assurent mathématiquement le maintien, mais aussi trois points qui pourraient peser dans la balance dans cette troisième tranche. « Maintenant, notre maintien est assuré, donc on peut approcher les deux

derniers matches de manière plus libérée. Je pense même qu'on possède une petite chance dans la troisième tranche. On a quatre points de retard mais je pense que ça reste atteignable. Il faut prendre les derniers matches à fond et adienne que pourra », ajoute Murat Sahin.

## « C'ÉTAIT UN MATCH À DEUX VISAGES »

Trois points qui auraient fait le plus grand bien du côté de Casteau également. Il ne leur manque presque rien pour qu'ils assurent eux aussi leur maintien. Avec encore trois matches à jouer, rien n'est perdu pour Casteau mais il faudra finir le boulot dès le prochain match pour garantir sa place en P2 pour l'année prochaine. « C'était un match à deux visages. La première mi-temps est clairement pour Trivières, il n'y avait pas de débat. La deuxième mi-temps, par contre, était plutôt à notre avantage donc, je pense qu'un match nul aurait été plus équitable. Je pense que le vent a eu une grosse incidence sur le match, ce qui explique peut-être le scénario du match. Il nous reste trois matches à jouer à fond dans une série assez relevée. Il faudra être à fond », conclut Raphaël Capone, coach de Casteau. ■

**LE SOIR**

# La dénatalité creuse la dette francophone

La baisse de la fécondité fait peser une menace sur les recettes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**ERIC BURGRAFF**

**C**ontrairement à une idée reçue, la baisse des naissances ne constitue pas nécessairement une bonne nouvelle pour les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Certes, moins d'enfants, cela signifie, à terme, moins d'élèves à encadrer, donc potentiellement moins de profs à payer... Mais le mécanisme de financement historique, précisément lié à l'évolution numérique de la population jeune, implique que les pertes de recettes arrivent plus rapidement, et plus intensément, que les économies éventuelles.

Le cœur du problème réside dans la

dotation TVA versée par le fédéral, qui représente près de 70 % des recettes de la FWB. Son montant dépend notamment de l'évolution de la population des 0-17 ans et de la part des francophones parmi les élèves belges. Or, avec la baisse de la fécondité observée depuis quinze ans, la manne à répartir risque de se réduire, tandis que la part relative des francophones pourrait elle aussi reculer.

C'est le Cerpe, un centre de recherche lié à l'UNamur, qui met au jour ce phénomène dans sa dernière publication. S'appuyant sur un scénario de fécondité presque inchangé par rapport à la réalité actuelle historiquement basse, il situe le manque à

gagner à plusieurs dizaines de millions d'ici la fin de la législature et à plusieurs centaines de millions dans les décennies suivantes. De quoi aggraver considérablement la dette cumulée d'une institution déjà à la peine.

L'impact serait aussi social. La baisse de la population scolaire pourrait entraîner, à terme, la suppression de milliers de postes dans l'enseignement. Le message des chercheurs est clair : la prudence s'impose, car une démographie moins favorable que prévu pourrait rapidement compliquer encore la trajectoire financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**P. 4 & 5**

# Pourquoi la dénatalité n'est-elle pas bonne pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Moins d'enfants à scolariser, mais des finances sous pression. Selon une étude de l'UNamur, la baisse de la natalité pourrait fragiliser durablement le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en réduisant plus rapidement ses recettes que ses dépenses.

**M**oins de bébés, c'est moins d'enfants à scolariser, donc moins de profs à engager, moins de frais de fonctionnement à débourser, moins de... L'équation paraît simple et salvatrice pour les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En réalité, la dénatalité en vigueur en Belgique depuis une quinzaine d'années pourrait être une catastrophe pour l'institution.

C'est en tout cas ce qui ressort du dernier rapport du Cerpe<sup>(1)</sup>, le Centre de recherches en économie régionale et politique économique de l'UNamur, qui a fait de la prospective en finances publiques régionales sa marque de fabrique. « La dénatalité n'est pas bonne pour la Fédération Wallonie-Bruxelles », assure-t-il tout de go. Expli-

## 1

### Comment est financée la Communauté française ?

En Belgique, les recettes des communautés – la Communauté française, aussi appelée Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande – dépendent pour l'essentiel de la dotation TVA (le transfert par le fédéral d'une enveloppe financière). De son côté, la Communauté germanophone bénéficie d'un système similaire mais indépendant des deux autres.

Le montant total accordé dépend de l'évolution de la population des 0-17 ans par rapport à l'année de référence qu'est 1988, mais aussi de l'inflation et de la croissance du PIB. La somme ainsi obtenue est alors répartie entre néerlandophones et francophones via la « clé élève » : la proportion d'élèves de 6 à 17 ans scolarisés dans chacune des communautés. Si pour 100 enfants et ados dans cette tranche d'âge, on en compte 41 dans les écoles francophones – c'est à peu près la situation actuelle – la Communauté française obtiendra 41 % du total de la dotation TVA.

## 2

### Pourquoi l'évolution démographique influence-t-elle les recettes ?

On voit tout de suite poindre un double phénomène. Un, une baisse de la natalité en Belgique influence négativement le montant de la manne TVA à répartir entre les deux communautés, c'est ce qui se passe en ce moment (on comptait 1,44 enfant par femme en 2024 contre 1,74 en 2014 et 1,85 en 2010). Deux, une baisse de la part relative d'élèves de 6 à 17 ans implique aussi une baisse de la dotation pour l'entité qui en est victime. Les chercheurs et le ministère ont calculé que, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, un pour cent d'enfants (0-17 ans) en moins représente un manque à gagner d'environ 100 millions d'euros, tandis qu'un déclin d'un pour cent de la clé élève pèse, lui, 220 millions !

Au budget 2025 de l'entité francophone, cette manne TVA représente 9,2 milliards, soit près de 70 % de ses recettes. C'est dire la dépendance de la Communauté à ce mécanisme historique de financement. C'est dire aussi l'importance de maîtriser les perspectives démographiques quand on veut faire un minimum de prospective budgétaire à long terme.

# 3

## Quels sont les scénarios pour l'avenir ?

Le Bureau fédéral du Plan établit chaque année ses perspectives démographiques à long terme. A la demande du cabinet du Budget (Elisabeth Degryse, Les Engagés), il a également fourni deux scénarios alternatifs<sup>(2)</sup>.

Le scénario de « référence » prévoit une remontée progressive du taux de fécondité : de 1,44 enfant par femme en âge de procréer en 2024 (un niveau historiquement bas) jusqu'à 1,6 à l'horizon 2035. Ce niveau resterait ensuite stable jusqu'en 2070.

Un premier scénario alternatif, dit « constant », prévoit que les taux de fécondité actuels restent identiques jusqu'en 2070, soit 1,46 enfant par femme pour la Wallonie, 1,39 pour Bruxelles et 1,48 pour la Flandre.

Un second scénario alternatif dit « low » prévoit que le taux de fécondité diminue progressivement jusqu'à atteindre 1,3 en 2039 pour les trois Régions, et ce jusqu'en 2070.

Pas besoin d'avoir obtenu un doctorat en démographie pour comprendre, au vu de ce qui est écrit ci-dessus, que ce dernier scénario est le plus pessimiste pour les finances de la Fédération.

Par contre, ce n'est pas celui-là que retiennent Nicolas Nerinckx et Elodie Leclivre, chercheurs au Cerpe : « Entre le scénario de "référence", qui nous semble optimiste, et le scénario "low", qui, au contraire, paraît pessimiste, nous pensons raisonnable de retenir le scénario "constant". Il ne collera pas parfaitement à la réalité des prochaines décennies, mais il nous semble l'estimation la plus prudente de ce qui pourrait advenir. »

# 4

## Quelles sont les conséquences financières ?

Et ce qui pourrait advenir ressemblera à ceci : le scénario « constant » tire la dotation TVA vers le bas. L'impact de la baisse des naissances sur la dotation est quasi immédiat (dès l'année suivant le comptage), tandis que les économies dans les dépenses ne surviennent que minimum trois années plus tard, quand moins d'enfants débarquent en maternelle. Traduit en chiffres, cela donnerait ceci à l'horizon 2029 : le scénario « constant » laisserait un manque à gagner de 88 millions par rapport au scénario de « référence », alors que les dépenses ne seraient réduites que de 13 millions.

A long terme, soulignent les chercheurs, après des calculs dont on vous passe les détails, le modèle « constant » alourdit les déficits annuels et, partant, la dette totale, qui passerait de 15,22 milliards en 2025 à 23,74 milliards en 2030, 40,52 milliards en 2040 et 57,3 milliards en 2060.

Encore une donnée qui vaut son pesant d'euros : selon les hypothèses du Bureau du Plan, d'ici 2070, la part des recettes TVA allouée à la FWB en vertu de la clé élève passerait de 41,5 % à environ 36 %. Sachant qu'une différence d'un pour cent équivaut à une perte de recettes de 220 millions, ça donne envie... ou bien d'encourager à faire des enfants, ou bien de surveiller sérieusement les projections proposées par le Bureau fédéral du Plan.

« L'important dans cette étude, c'est de mettre en évidence à quel point les hypothèses démographiques constituent un déterminant central dans les trajectoires budgétaires de la FWB », indiquent les chercheurs. « Notre message principal ? Une dénatalité en berne influencera plus vite et plus fort les recettes que les dépenses. Dès lors, on ne peut qu'inciter le monde politique à la prudence avec les perspectives budgétaires, car si l'évolution démographique est moins favorable que le scénario de "référence", il pourrait se retrouver dans une situation de plus en plus compliquée. Il doit donc jouer la prudence en ne misant pas sur un scénario trop optimiste. »

(1) « Fédération Wallonie-Bruxelles : quand la baisse démographique pèse sur les finances » par Nicolas Nerinckx. Sous la direction de H. Bogaert. Cerpe – Janvier 2026.

(2) Tous ces scénarios ne prennent pas en compte les économies décidées par le gouvernement francophone l'automne dernier (un recul du déficit annuel de 1,5 à 1,2 milliard d'ici 2029)

**Avec 1,44 enfant par femme en 2024 (un niveau historiquement bas), la tendance n'est plus à la famille nombreuse.** © UNSPLASH.

# les écoles « D'année en année, on perd des élèves »

Au bout de la rue, il y a une école du réseau libre. De l'autre côté du bloc, une école de WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement, le réseau de la Communauté française, NDLR). La concurrence est forte entre les établissements. » L'école fondamentale dirigée par Alain De Gendt est pourtant située à Woluwe-Saint-Pierre, en Région bruxelloise. Lorsqu'il en prend la direction en 2018, elle accueille 445 élèves, de la classe d'accueil à la 6<sup>e</sup> primaire. « A l'époque, les parents suppliaient pour avoir une place », se souvient-il. « Aujourd'hui, on est plutôt dans une logique de consommation. Si les parents ne sont pas satisfaits, ils changent d'école. Il n'est pas rare qu'ils inscrivent leur enfant dans plusieurs établissements, de différents réseaux, sans prévenir les directions de leur choix à la rentrée. »

L'école compte aujourd'hui 323 inscrits, soit une baisse de 27 % en huit ans. « D'année en année, on perd des élèves. Quand j'échange avec mes collègues, je constate que la situation est similaire partout, quel que soit le réseau. » Une évolution qui entraîne des fermetures de classe et la suppression de postes, leur nombre étant directement lié au nombre d'élèves. « Malheureusement, nous n'avons pas le choix. En primaire, les comptages pour définir le taux d'encadrement se font le 15 janvier de l'année précédente », poursuit Alain De Gendt. « Si davantage d'élèves veulent s'inscrire en août, il est difficile de les accueillir et donc de remonter la pente. C'est le serpent qui se mord la queue. »

Pour ce directeur, la baisse des inscriptions s'explique à la fois par la dénatalité et par le départ de familles vers la périphérie bruxelloise. Selon le Bureau du Plan, la dénatalité atteint environ 12 % en Région bruxelloise depuis 2019, contre 5 % en Wallonie. « La diminution de la population scolaire est multifactorielle, et s'explique également par l'absence de flux migratoires importants depuis la crise ukrainienne », analyse le Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP), qui scolarise la majorité des enfants au niveau maternel et primaire.

Contrairement aux idées reçues, la dénatalité affecte plus lourdement les écoles urbaines. « Les fermetures y sont plus fréquentes, car les normes de maintien y sont moins favorables qu'en milieu rural », explique Paul Vigneron du CECP. Depuis l'année scolaire 2019-2020, le réseau d'enseignement recense 94 fermetures d'écoles fondamentales : quinze en milieu rural, 38 en milieu semi-rural et 41 en milieu urbain. « Mais ces fermetures sont plus visibles dans les villages. Lorsqu'il n'y a plus d'épicerie, de café, d'église et que l'école disparaît à son tour, c'est tout un lieu de vie qui s'éteint. Les parents alertent davantage la presse. Quel que soit l'établissement, l'atteinte des seuils constitue un stress permanent. »

## Recomposition du paysage scolaire

A Romsée, une entité de la commune de Fléron (en province de Liège) considérée comme « milieu urbain », la dénatalité, couplée au vieillissement de la population, met également les écoles sous pression. L'âge moyen de la population atteint 45,3 ans, contre 40,8 ans à Liège au 1<sup>er</sup> janvier 2025. « Lorsque j'ai repris la direction de l'école communale il y a quinze ans, la majorité des classes étaient dédoublées », raconte Anne Soyeur. « Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une classe par année. »

Depuis la dernière rentrée scolaire, la directrice gère une école supplémentaire. « Comme le nombre d'enfants au niveau du pouvoir organisateur a baissé, j'ai récupéré une implantation de 37 élèves de maternelle. Nous sommes désormais quatre directions pour six écoles. Je ne travaille pas plus, mais je répartirais mon temps différemment. »

## Depuis 2019-2020, le CECP recense 94 fermetures d'écoles fondamentales.

© HATIM KAGHAT.

Pour les enseignants nommés, la fermeture d'une classe implique généralement une réaffectation dans une autre école du pouvoir organisateur. « Ce sont les agents non nommés qui sautent en premier. Annoncer ce type de décision est évidemment très diffi-

cile », souligne Anne Soyeur, qui n'y a pas encore été confrontée. « Dans mon école, les fermetures de classe ont toujours coïncidé avec un départ à la retraite. Jusqu'à présent. L'an prochain, je crains de devoir me séparer d'une titulaire. Cette institutrice, qui a la trentaine et craint de ne pas retrouver un temps plein, a déjà entamé une autre formation. »

A Woluwe-Saint-Pierre, le pouvoir organisateur tente d'anticiper ces situations en organisant des rencontres entre les enseignants de ses différentes écoles.

### Se différencier pour survivre

Pour attirer des élèves, les écoles misent de plus en plus sur leur image et leur spécificité. « Le pouvoir organisateur a notamment mis en place de l'immersion pour toucher un autre public », témoigne le directeur de Woluwe-Saint-Pierre. « Nous développons aussi une pédagogie par projet, des activités culturelles, des aménagements raisonnables. Une rue scolaire a été créée pour renforcer la sécurité. En tant que directeur, cela représente une charge de travail supplémentaire, en plus de l'administratif : il faut anticiper, chercher des financements, monter des projets. Mais les principaux moteurs de l'école restent les enseignants. »

A Romsée, l'établissement met également l'accent sur les préoccupations des parents, à savoir le bien-être de l'enfant, son épanouissement et la lutte contre le harcèlement scolaire. « Pour attirer des élèves, nous communiquons beaucoup sur les réseaux sociaux. Les parents ont accès à des plateformes où ils peuvent voir des vidéos, découvrir les projets menés », détaille Anne Soyeur. « Ils peuvent ainsi vivre l'école avec leur enfant sans être en classe. »

## Des milliers d'emplois sur la sellette

Derrière les naissances en moins, derrière les milliards de la dette et les centaines de millions de dotation TVA se cachent des emplois, beaucoup d'emplois... environ 116.000 postes de travail actuellement pour le secteur de l'enseignement (fondamental, secondaire, supérieur hors université, artistique, enseignement pour adultes, PMS, etc.). Avec la dénatalité annoncée (selon le scénario retenu par les chercheurs la population des 0-17 ans devrait passer de 940.000 individus aujourd'hui à un peu moins de 800.000 en 2050), on devrait perdre des centaines d'emplois chaque année. On a compris que plus le scénario est pessimiste en termes de naissances, moins on a besoin d'enseignants. Par contre, une baisse de la population scolaire n'implique pas une diminution strictement proportionnelle des besoins en

personnel en raison des effets de seuil (on peut perdre plusieurs élèves sans que la classe ne ferme, mais au final, le départ d'un seul élève supplémentaire peut provoquer sa fermeture) et des normes de maintien qui peuvent varier d'une région à l'autre. De sorte que, et c'est validé par l'administration de l'Enseignement, à taux d'encadrement inchangé, une perte d'élèves de 10 % induit une perte

d'emplois de 8 %.

Ce phénomène associé au scénario « constant » en termes de dénatalité provoquerait la suppression d'environ 3.000 postes d'ici 2030, 11.500 d'ici 2040, 14.000 d'ici 2050, 17.000 d'ici 2060 et 21.000 d'ici 2070...

Une bonne nouvelle pour le budget ? « Ce n'est pas parce que le nombre d'enseignants diminue, que la masse salariale se réduit automatiquement dans la même proportion. D'autres facteurs entrent en effet en ligne de

compte, comme les barèmes liés à l'ancienneté ou la protection statutaire (un enseignant en disponibilité reste payé, NDLR) », expliquent Nicolas Nerinckx et Elodie Leculvre, chercheurs au Cerpe. Tout en précisant : « Ça ne veut pas dire qu'il y aura des licenciements, mais qu'on ne va pas forcément remplacer les gens qui partent à la retraite dans les prochaines années. Cela ne veut pas dire non plus que la pénurie se résorbera d'elle-même, car cela dépendra de la fonction de ceux qui ne sont pas remplacés ainsi que de celles qui arrivent sur le marché de l'enseignement. Exemple : on ne peut pas remplacer des profs d'éducation physique (qui sont nombreux) partant à la retraite par des profs de langue... » E.B.

**La Libre** BELGIQUE

# Un décès sur trois a désormais lieu en maison de repos et de soins

■ Une étude de la Mutualité chrétienne montre aussi que 43 % des personnes meurent toujours à l'hôpital.

Où et comment se passent les fins de vie aujourd'hui? Les soins à l'approche de la mort ont-ils évolué en vingt ans? Pour répondre à ces questions, une étude de la Mutualité chrétienne (MC) a scruté les données de 95 000 affiliés (de 40 ans et plus) décédés entre 2023 et 2024 et les a comparées à celles observées entre 2005 et 2006. Le lieu du décès (à la maison, en maison de repos et de soins ou à l'hôpital) a été mis en relation avec le parcours de soins et le recours aux services de santé, en particulier les soins palliatifs. Premier constat: l'hôpital reste le premier lieu où on meurt, même si la proportion de décès a reculé de 50% à 43% entre les deux périodes. Il reste que plus de quatre Belges sur dix rendent toujours leur dernier souffle en milieu hospitalier.

## Une question au cœur des priorités

Deuxième conclusion: la baisse proportionnelle de morts à l'hôpital ne conduit pas à une augmentation du nombre de décès à domicile (ils ont même reflué de 24% à 23% sur la même période) mais à une forte augmentation (de 23% à 34%) de décès en maison de repos et de soins. Autrement dit: un grand départ sur trois a désormais lieu dans une résidence pour personnes (très) âgées.

La baisse proportionnelle de morts à l'hôpital ne conduit pas à une augmentation du nombre de décès à domicile.

Cette évolution est liée au vieillissement de la population et à la probabilité exponentiellement croissante avec l'âge d'être admis en MRS, note l'étude. Il s'agit là d'un point d'attention important pour les initiatives politiques. *"L'immense majorité des fins de vie se déroule dans des institutions. La qualité des soins en fin de vie doit être placée au cœur des priorités"*, insiste Elise Derroitte, vice-présidente de la Mutualité chrétienne.

Autre enseignement: à l'hôpital, les décès dans les unités de soins palliatifs (qui proposent des soins spécifiques, individuels et multidisciplinaires) n'ont que légèrement augmenté (de 10% à 13%) en près de vingt ans. La majorité des décès à l'hôpital ont donc lieu dans un autre service, principalement en gériatrie. Ce qui n'exclut pas que, dans ces situations, les patients se soient vu

proposer une assistance par une équipe mobile intra-hospitalière de support palliatif ou par le personnel du service.

## Des inégalités face à la fin de vie

Pour Elise Derroitte, la plus-value des soins palliatifs reste trop peu reconnue: *"Réévaluer et ajuster le nombre de lits dans ces unités serait un pas dans la bonne direction."*

*Mais il faut aussi oser envisager d'autres environnements favorables aux soins palliatifs, en dehors de l'hôpital, comme le domicile, les maisons de repos ou d'autres types d'institutions, à l'image de ce qui existe aux Pays-Bas."*

De manière générale, que ce soit à l'hôpital ou à domicile, les soins palliatifs sont mis en place tardivement. Au total, seuls 22% des affiliés en ont

bénéficié dans les trois derniers mois de leur vie. Pour la moitié d'entre eux, ces soins n'ont débuté que dans le mois et demi qui a précédé le décès.

L'accès à ces soins reste aussi inégal. Les plus grands écarts apparaissent selon que la personne vit entourée (31%) ou seule (15%) et, surtout, selon la présence ou non d'un cancer. La moitié des patients oncologiques (50,1%) bénéficient de soins palliatifs en fin de vie, contre 13,5% des malades souffrant d'une autre affection. *"Les soins palliatifs pourraient pourtant apporter davantage de confort, plus tôt et pour d'autres pathologies que le cancer, comme la sclérose latérale amyotrophique (SLA), les maladies pulmonaires chroniques ou encore la démence"*, plaide Elise Derroitte.

## Moins de chances de mourir chez soi

Les inégalités concernent aussi le lieu de décès. Les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) décèdent moins souvent à leur domicile que les autres et plus fréquemment à l'hôpital ou en MRS. La même tendance s'observe chez les personnes qui vivent seules à domicile: elles ont aussi moins de chances de mourir chez elles et décèdent plus souvent dans un environnement institutionnel.

Enfin, l'étude montre que les femmes ont une probabilité nettement plus élevée que les hommes de mourir en maison de repos. Actuellement, ce sont toujours majoritairement elles qui accompagnent leur conjoint à domicile. Leur espérance de vie étant plus longue, quand elles se retrouvent à leur tour en fin de vie, l'absence d'aidant proche les conduit plus souvent à l'hôpital ou en maison de repos.



# **Naast fête son titre de P2B, douche de champagne pour Rémy Di Nolfo**

<https://www.antennecentre.tv/sport/naast-fete-son-titre-de-p2b-douche-de-champagne-pour-remy-di-nolfo/28235>

## **P2B : Naast sacré champion**

<https://www.antennecentre.tv/sport/foot/p2b-naast-sacre-champion/28234>